

Après-dermain, jeudi 27 juillet, le [CLUB SPORTIF SEDAN ARDENNES](#) / T : 03.24.27.00.59 (CSSA) jouera son avenir lors d'une audience de conciliation devant le Comité national olympique et sportif français. Enjeu : Guy Cotret et ses associés qui ont repris la totalité des parts de Marc Dubois dans la SAS du club, devront prouver que le club a la santé financière nécessaire pour une 3e saison en National. Objectif : annuler la décision de la DNCG d'exclure le club ardennais des championnats nationaux, tout en obtenant un repêchage en National. <https://cs-sedan.fr/cssa-football/>